

Plan local de conservation de la colline Mont Saint-Grégoire 2023-2027



PORTRAIT

- 372 ha** Territoire d'action
- 34 ha** Réserves naturelles
- 58 ha** Milieux naturels protégés
- 3** Écosystèmes forestiers exceptionnels
- 14** Espèces en péril
- 66,0 %** Milieux forestiers
- 12,0 %** Milieux humides
- 1,0 %** Milieux ouverts
- 3,4 km** Sentiers

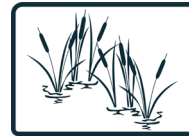


Coalition des
Montérégiennes

CE QUI EST À PROTÉGER



FORÊTS



MILIEUX HUMIDES



MILIEUX
OUVERTS



ESPÈCES FAUNIQUES EN
SITUATION PRÉCAIRE



ESPÈCES FLORISTIQUES EN
SITUATION PRÉCAIRE

LES PRESSIONS RENCONTRÉES



ACTIVITÉS
récréatives et développement
touristique



SURFRÉQUENTATION
des parcs et
des milieux naturels



**CHANGEMENTS
CLIMATIQUES et
POLLUTION**



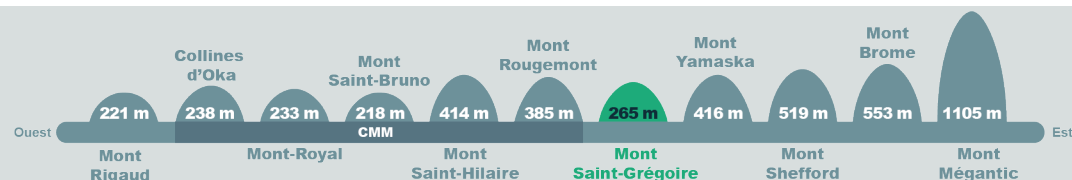
ESPÈCES ENVAHISSANTES
exotiques et indigènes



**EXPLOITATION NON
DURABLE DES
RESSOURCES**



CORRIDORS
de transport et de services



ORGANISME RESPONSABLE



Ce projet a été réalisé dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels de Conservation de la nature Canada (CNC), pour lequel CNC a reçu une aide financière de plus de 53 M\$ du gouvernement du Québec.

En 2027...

- La superficie de milieux naturels protégés a augmenté de 2% par rapport à 2022.
- Une orientation au schéma d'aménagement de la MRC permet de protéger les trois strates de végétation dans les milieux naturels à vocation de conservation
- Les propriétaires ont un plan détaillé des éléments d'intérêt écologique et des pressions sur leur propriété et collaborent à la protection de la colline.
- Le nombre d'accès non encadrés à la montagne a diminué.
- La superficie et/ou la densité des espèces exotiques envahissantes ont diminué
- L'introduction de nouvelles EEE est contrôlée.
- Le nombre d'incidents de vandalisme a diminué de 10 % par rapport à 2023.
- Et 11 autres objectifs, pour un total de...

18 grands objectifs à atteindre...

grâce à

14 stratégies dont...

- Acquisitions et ententes à des fins de conservation
- Sensibilisation des fonctionnaires et des élus municipaux/régionaux afin de renforcer la réglementation sur l'aménagement durable
- Réalisation de plans de gestion personnalisés à remettre aux propriétaires
- Poursuivre la sensibilisation et renforcer la surveillance en soirée
- Mise à jour annuelle du portrait des espèces exotiques envahissantes sur le territoire

permettant de réaliser 13 actions dont...

- Faire des démarches d'intendance auprès des propriétaires.
- Proposer des modifications au schéma d'aménagement.
- Cartographier les sentiers pour les inclure dans les plans de gestion à remettre aux propriétaires.
- Réaliser une caractérisation botanique de la colline.
- Maintenir la présence d'un patrouilleur dans l'aire protégée.
- Effectuer la détection des espèces exotiques envahissantes dans les zones potentielles d'introduction.
- Poursuivre les actions de lutte aux espèces exotiques envahissantes.